

*Feu André SAVAGE : Vers une écriture morphologique de la langue touarègue : une analyse des suffixes possessifs.*

## **Vers une écriture morphologique de la langue touarègue : une analyse des suffixes possessifs.**

*Nouvel éclairage sur les voyelles schwa et 'a bref' à la lumière de la structure syllabique : Exemple des suffixes possessifs revus et corrigés.*

*Par Feu André Savage  
Université de Newcastle- Australie*

Ces dernières années, il a été démontré que la structure syllabique de la langue touarègue permet un nouvel éclairage par rapport aux voyelles schwa (ə) et 'a bref' (ǎ) (Savage 2000). En effet, il s'avère que ces deux voyelles, dites brèves, sont souvent des voyelles épenthétiques, insérées à l'oral, intuitivement, d'après les règles de syllabation pour permettre une prononciation aisée d'une série de consonnes. Dans ces cas-là, elles n'ont pas lieu d'être écrites, et il en résulte, pour les locuteurs touaregs, une lecture sans ambiguïté.

Au Mali et au Niger, cependant, ces deux voyelles brèves ont été acceptées en tant que voyelles à part entière, sur la base des travaux de Prasse (1972), et font partie intégrale de l'orthographe officielle de la langue (DNAFLA 1995). Pourtant, suite au nouvel éclairage que nous permet l'étude de la syllabation, je m'aligne plutôt sur ce que dit Galand (2010:75) : « *la description de Prasse se situe au niveau de la phonétique et non de la phonologie* ».

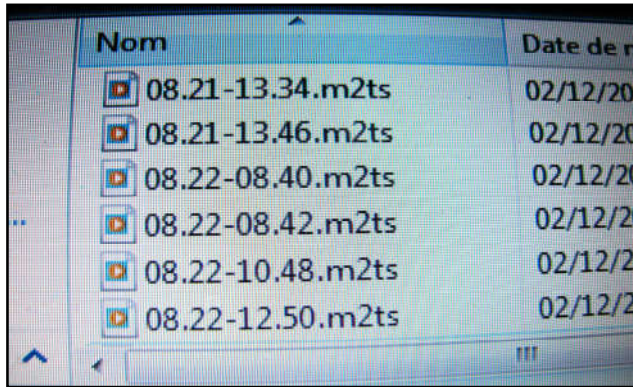
En effet, dans cet article nous allons voir comment l'application des résultats de l'étude de la syllabation dévoile la nature phonétique de la grande majorité des travaux effectués jusque là, et nous pointe vers une écriture normalisée de la langue

touarègue, à base morphologique, sans représentations des voyelles épenthétiques.

En guise d'introduction et pour mieux appréhender la problématique, voici une anecdote : En 2010, j'ai acheté un caméscope et je me suis exercé à filmer. A la fin de l'année, j'avais plus de 3000 enregistrements vidéo que je voulais pouvoir conserver chronologiquement. A mon grand désarroi, lorsque j'ai transféré ces vidéos à mon ordinateur, elles se sont toutes affichées avec la même date – le 2 décembre – c'est-à-dire la date du transfert. En plus, le processus avait attribué à chaque fichier un chiffre très long et à première vue tout à fait aléatoire (*Photo 1*). Tous ces chiffres me semblaient incompréhensibles et je ne savais plus comment faire pour les décoder et pouvoir ainsi trier ces vidéos.

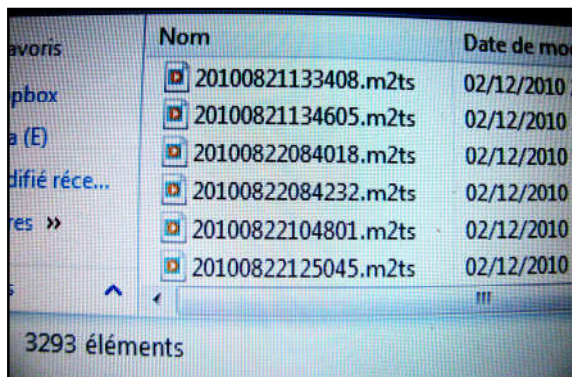
Heureusement, j'ai pu trouver l'explication. Ces chiffres n'étaient justement pas aléatoires, chaque élément et chaque numéro avait un sens. Prenons par exemple : **20100821133408**. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année : **2010**. Les deux chiffres suivants indiquent le mois d'aout : **08**. Ensuite, le jour : **21**. L'heure : **13h34**. Enfin la seconde exacte, où j'appuyais sur le bouton pour filmer : **08**. J'ai enfin compris et pourtant même en sachant comment décoder cette suite de chiffres, c'était encore laborieux de distinguer les dates de mes fichiers ; il y avait trop d'éléments non-essentiels qui encombraient l'ensemble, rendant le décodage difficile.

*Feu André SAVAGE : Vers une écriture morphologique de la langue touarègue : une analyse des suffixes possessifs.*



**-Photo 1-**

Pour arriver à un repérage plus clair, j'ai renommé mes fichiers. J'ai supprimée l'année – de toute façon ces vidéos étaient toutes de 2010, cette information ne servait donc à rien. J'ai aussi supprimé les secondes, qui étaient des détails inutiles. Je n'ai retenu que l'essentiel (*Photo 2*) – le mois, le jour et l'heure, séparés par des points et un tiret. Maintenant j'identifie sans peine mes fichiers ; il n'a y plus aucun travail de décodage à faire.



**-Photo 2-**

Revenons maintenant à l'écriture de la langue touarègue ; de même qu'avec mes fichiers, seuls les éléments pertinents ont lieu d'être représentés à l'écrit. Malheureusement, l'écriture de la langue touarègue, au Niger et au Mali, en insistant sur la représentation systématique de beaucoup d'éléments périphériques (en particulier, les voyelles brèves) empêche une identification aisée des éléments essentiels, c'est-à-dire des morphèmes.

Avant de montrer l'application des résultats de l'étude de la syllabation aux suffixes possessifs, je me contenterai ici de donner un seul exemple de l'éclairage que la syllabation nous apporte sur les voyelles **ə** et **ã** :

Voici quatre formes verbales telles qu'on les écrit au Mali et au Niger, toutes les quatre très similaires. Tout comme pour mes fichiers vidéo, en raison des éléments encombrants (les voyelles **ə** et **ã**), à première vue il est laborieux de distinguer entre ces différentes formes :

1. **təktăbăm** 'vous avez écrit' (mp) aspect accompli simple

2. **təktăbmăt** 'vous avez écrit' (fp) aspect accompli simple

3. **təktabăm** 'vous écrivez' (mp) aspect accompli intensif

4. **təktabmăt** 'vous écrivez' (fp) aspect accompli intensif<sup>1</sup>

Notons ici tout d'abord une particularité vocalique. Prenons les deux premiers mots comme exemples. Dans le premier mot, **təktăbăm** (au masculin) nous constatons la présence d'une voyelle **ă** entre le **b** et le **m**. Dans le deuxième mot, avec le **t** féminin ajouté à la fin, on s'attendrait à toujours trouver cette

même voyelle **ǎ** entre les deux mêmes consonnes. Or ce n'est pas le cas ; elle semble avoir disparu ou s'être déplacée. C'est un phénomène fréquent dans les formes verbales qui ne s'explique que par la structure syllabique de la langue.

En effet, d'après ce que l'on sait de la structure syllabique de la langue touarègue, on peut avancer l'hypothèse que les consonnes de ces deux mots, **tktbm** et **tktbmt**, à elles seules, représentent les formes phonologiques des mots. A quoi donc servent les voyelles **ə** et **ǎ** dans ces mots et quelles sont leurs valeurs ?

Dans le premier mot, dont la base phonologique est la série de cinq consonnes, **tktbm**, voyons comment s'appliquent les règles qui aboutissent à la forme phonétique : **təktǎbǎm**.

Tout d'abord, selon la syllabation de la langue touarègue, on ne peut avoir deux consonnes en début de mot. Les consonnes **t** et **k** doivent donc être séparées et prononcées avec une voyelle, **ə**, appelée épenthétique, entre les deux : **tək**. C'est la fameuse goutte d'huile qui sert à rendre prononçable une suite de consonnes, mais dont le locuteur n'a souvent pas conscience de sa présence.

Puis la suite de consonnes **kt** au milieu du mot est tout à fait acceptable, les deux consonnes faisant parties de deux syllabes différentes – le **k** de la syllabe précédente et le **t** de la syllabe suivante.

Par contre, avec l'ajout du **b**, la suite de trois consonnes **ktb** n'est pas acceptable. Le **b** doit donc être séparé du **t** par une voyelle épenthétique, cette fois, c'est le **ǎ**<sup>2</sup> : **təktǎb...** Dans certains cas, une suite de deux consonnes en fin de mot est acceptable selon la syllabation de la langue, mais ce n'est pas le

*Feu André SAVAGE : Vers une écriture morphologique de la langue touarègue : une analyse des suffixes possessifs.*

cas pour **bm**. Ces deux voyelles doivent donc être séparées par une voyelle épenthétique, dans ce cas, le **ă** : **tăktăbăm**.

Voyons le deuxième mot, conjugué au féminin : **tăktăbmăt**.

En partant de la base consonantique de ce mot, une série de six consonnes, **tktbmt**, la démarche d'insertion des voyelles épenthétiques pour les quatre premières consonnes s'avère identique que pour l'exemple précédent. Le résultat est bien entendu le même: **tăktăb**... Mais attention, cette fois ci, avec l'ajout du **t** final, la suite **bm** peut rester telle quelle, sans insertion de voyelle épenthétique, car ces deux consonnes font maintenant partie de deux syllabes différentes – le **b** de la syllabe précédente, et le **m** de la syllabe suivante.

Pour terminer, le **t** final doit être séparé du **m** par une voyelle épenthétique, ici le **ă** : **tăktăbmăt**.

Ainsi les règles de syllabation de la langue sont respectées : les voyelles **ə** et **ă** sont en fait, dans ce cas précis, des voyelles épenthétiques insérées intuitivement à l'oral par tout locuteur natif. Par conséquent, seules les consonnes dans ces deux formes verbales suffisent à l'écrit, sans représentation vocalique : **tktbm** et **tktbmt**.

Qu'en est-il pour les deux autres formes verbales, **tăktăbăm** et **tăktăbmăt** ? Ici la voyelle à part entière, **a**, qui indique l'aspect Accompli Intensif, doit être impérativement écrite : **tktabm** et **tktabmt**. C'est justement là la distinction qu'il faut à tout prix représenter. Les voyelles brèves sont des éléments périphériques qui rendent le décodage difficile – en les supprimant à l'écrit cela permet de faire ressortir aisément l'élément distinctif, le **a**, résultant ainsi en une écriture morphologique. Ne représentant que les éléments essentiels, cette écriture est maintenant

dépouillée d'éléments périphériques (comme la façon dont j'ai renommé mes fichiers vidéo) :

1. **tktbm** 'vous avez écrit' (mp) aspect accompli  
*simple*

2. **tktbmt** 'vous avez écrit' (fp) aspect accompli  
*simple*

3. **tktabm** 'vous écrivez' (mp) aspect accompli  
*intensif*

4. **tktabmt** 'vous écrivez' (fp) aspect accompli  
*intensif*

Regardons maintenant comment cette réduction vocalique (dépouillement des voyelles épenthétiques **ə** et **ã**) s'applique aux suffixes possessifs pour arriver à une écriture morphologique.

Commençons par trois mots simples auxquels on ajoute le même suffixe possessif - deuxième personne au masculin singulier – [nāk].

**tende** 'mortier'

**amis** 'chameau'

**amidi** 'ami'

Selon les cas, on prononce le suffixe possessif soit avec un **ə** qui le précède, soit avec une tension consonantique – ces deux phénomènes étant conditionnés par l'environnement phonétique. Dans une logique de visualisation, c'est-à-dire, d'une écriture morphologique, l'orthographe officielle du Mali (DNAFLA) propose, à juste titre, de conserver pour chaque suffixe possessif, une seule forme d'écriture :

		Forme phonétique	DNAFLA Invariable à l'écrit
<i>ton mortier</i>	[tende] + <i>suffixe</i>	[tenden <u>ă</u> ĳ]	<b>tende-<u>nă</u>ĳ</b>
<i>ton chameau</i>	[amis] + <i>suffixe</i>	[amis <u>ə</u> nnăĳ]	<b>amis-<u>nă</u>ĳ</b>
<i>ton ami</i>	[amidi] + <i>suffixe</i>	[amidinnăĳ]	<b>amidi-<u>nă</u>ĳ</b>

Cependant, il est dommage que cette même orthographe n'applique pas jusqu'au bout le principe de visualisation morphologique. En effet, par rapport à ces mêmes suffixes possessifs, il faudrait, pour être rigoureux, ne mettre en relief que le morphème consonantique **nk**, sans s'encombrer de la voyelle épenthétique **ă**. Au lieu d'écrire **-năĳ**, on écrirait **-nk**.

Regardons d'autres déclinaisons du suffixe possessif avec ce même lexème **ami**, chameau :

	Forme phonétique avec suffixe	Orthographe du Mali	Orthographe morphologique
<i>1s</i>	[amis-in]	amis-in	<b>amis-in</b>
<i>2ms</i>	[amis-ənnăĳ]	amis-năĳ	<b>amis-nk</b>
<i>2fs</i>	[amis-ənnăĳm]	amis-năĳm	<b>amis-nm</b>
<i>3s</i>	[amis-ənnət]	amis-net	<b>amis-nt</b>
	[amis-ənnəs]	amis-nes	<b>amis-ns</b>
<i>1p</i>	[amis-ənnăĳăy]	amis-năĳăy	<b>amis-nyy</b>
<i>2mp</i>	[amis-ənnăwăĳ]	amis-năwăĳ	<b>amis-nwn</b>
<i>2fp</i>	[amis-năĳmăt]	amis-năĳmăt	<b>amis-nkmt</b>
<i>3mp</i>	[amis-năsăĳ]	amis-năsăĳ	<b>amis-nsn</b>
<i>3fp</i>	[amis-năsăĳăĳ]	amis-năsăĳăĳ	<b>amis-nsnt</b>



Notons la présence d'éléments phonétiques (colonne de gauche) – le ə le ǎ et le marquage de tension consonantique, ces éléments rappelant la numérotation dense de mes fichiers vidéos.

Cependant, l'orthographe Malienne (colonne de milieu) élimine, à juste titre, la plupart de ces éléments périphériques, mais, étonnamment, garde encore la voyelle épenthétique, ǎ.

Pour une orthographe morphologique, il faudrait éliminer également cette voyelle ǎ au sein des suffixes possessifs. Notons dans le tableau (colonne de droite), tout comme pour les formes verbales que nous avons vu tout à l'heure, qu'aucune des voyelles brèves, ni le ə, ni le ǎ, ne joue un rôle de différenciation.

Examinons maintenant l'ensemble des suffixes possessifs. Voici le tableau morphologique proposé par Prasse (1985) :

		<i>simple</i>					<i>complexe</i>
		<i>a</i>	<i>aa</i>	<i>bb</i>	<i>c</i>	<i>cc</i>	
S g u l i e r	1	i		i	i	i	in/nin
	2	ək	k	ek/ik	ak	ak	(ə)nnǎk/nǎk
	2f	əm	m	em/im	am	am	(ə)nnǎm/nǎk
	3	əs	s	es/is	as	as	(ə)nnet/net
P l u r i e l	1	(ə)nǎɣ	nǎɣ	enǎɣ/inǎɣ	anǎɣ	anǎɣ	nǎnǎɣ
	2	(ə)wǎn	wwǎn	ewwǎn/iwwǎn	awǎn	awwǎn	nǎwǎn
	2f	(ə)kmăt	kmăt	ekmăt/ikmăt	akmăt	akmăt	nǎkmăt
	3	(ə)sǎn	ssǎn	essǎn/issǎn	asǎn	assǎn	nǎsǎn
	3f	(ə)snăt	snăt	esnăt/isnăt	asnăt	asnăt	nǎsnăt



soit **a** soit **n** ; notons également, que la classe appelée complexe, ne l'est pas vraiment, et rentre tout à fait dans le même schéma que les autres classes.

La simplicité de ce tableau rappelle celle retenue pour mes fichiers vidéo – dès la première lecture, on arrive à repérer le contenu.

Ainsi, les données de ce tableau peuvent être représentées de manière très succincte, de la façon suivante<sup>4</sup> :

<i>classes</i>	<i>marqueur</i> <i>s</i>	<i>personnes</i>
a.	<b>-ø-</b>	<i>1s -i</i> <i>1p -ny</i>
b.	<b>-i-</b>	<i>2m -k</i> <i>s -wn</i>
c.	<b>-a-</b>	<i>2m -m</i> <i>p -kmt</i>
d.	<b>-n-</b>	<i>2fs -s</i> <i>2fp -sn</i> <i>3s -snt</i> <i>3m</i> <i>p</i> <i>3fp</i>

Il en résulte quatre classes de suffixes possessifs, chacun ayant son marqueur, et les mêmes déclinaisons en genre et en nombre. Ainsi, il est clair que le fait de ne pas prendre en compte les éléments périphériques laisse toute la place aux éléments

*Feu André SAVAGE : Vers une écriture morphologique de la langue touarègue : une analyse des suffixes possessifs.*

essentiels, suivant le principe de visualisation, c'est-à-dire, la morphologie.

Nous sommes donc passés du tableau morphologique de Prasse, représentant maintes nuances phonétiques, à la simplicité de ce tableau.

En conclusion, l'analyse de la structure syllabique du touareg révèle le rôle épenthétique des voyelles **ə** et **ã**. Ces voyelles épenthétiques, phonétiquement présentes, n'ont aucun intérêt à être représentées dans une écriture normalisée. Pour faire transparaître clairement les éléments morphologiques de première importance, c'est bien au contraire leur absence qui est essentielle.

## Références Bibliographiques

1. D.N.A.F.L.A. 1995. *Guide de transcription du tamasheq*. Ministère de l'Education nationale: Bamako.
2. SAVAGE, André. 2000. *Les voyelles touarègues à l'écrit. Avantages et inconvénients des trois graphies : arabe, tifinagh et latine*. Maîtrise en linguistique. Université de New England, Australie.
3. GALAND, Lionel. 2010. *Regards sur le berbère*, 8. Studi Camito-Semitici. Milano.
4. PRASSE, Karl-G. 1972. *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*. 3 Vol. Editions de l'Université de Copenhague.
5. PRASSE, Karl-G et Ekhya agg-Albostan agg-Sidiyan. 1985. *Tableaux morphologiques - dialecte touareg de l'Adrar du Mali (berbère)*. Akademisk, Forlag. Copenhague.

## Notes :

---

<sup>1</sup> La présence du **ã**, au lieu du **ə** en tant que voyelle épenthétique s'explique par l'accentuation.

<sup>2</sup> Notamment le [i] et le [e], variation qui n'est pas traitée dans ce bref article.

<sup>3</sup> Exceptions *Is* : classes b/c = i ; classe d = n(in).

Variante *3s* : classe d = nt